

**CONTEXTE ET OBJECTIFS**

Le label Accessibilité atteste des performances d'un bâtiment en matière d'accessibilité et de qualité d'usage. Son obtention permet de valoriser les bâtiments les plus vertueux en matière de facilité d'accès, facilité d'usage, sûreté, confort visuel et confort acoustique

Le Maître d'Ouvrage qui souhaite faire labelliser son bâtiment peut faire appel à un professionnel reconnu par CERTIVEA, appelé **Référent label accessibilité** qui l'accompagne tout au long du projet de labellisation et réalise une évaluation du respect des exigences du référentiel.

Le recours à un référent assure pour le Maître d'ouvrage **une optimisation de sa démarche de labellisation.**

La formation est préparatoire à l'examen permettant d'accéder au statut de Référent label Accessibilité

Elle a pour objectifs de :

- Accéder au statut référent label accessibilité (sous conditions de réussite)
- Maîtriser le process de labellisation
- Identifier le rôle, missions et engagements du Référent
- Connaître les exigences techniques du référentiel

PUBLIC

Maîtres d'ouvrage, AMO, Consultants en accessibilité
Programmistes,
Maîtres d'œuvre : architectes, ingénieurs de bureaux d'études
Diagnosticqueurs et auditeurs accessibilité

PREREQUIS

Pour candidater au titre de Référent :

- Avoir un diplôme d'urbaniste, d'architecte, d'ingénieur ou un diplôme universitaire de niveau équivalent et expérience professionnelle de plus de 2 ans dans une équipe projet de conception et/ou réalisation d'un bâtiment **ou** un diplôme de niveau III de l'éducation nationale (BTS, DUT dans le domaine de la construction) et expérience professionnelle de 5 ans minimum dans une équipe projet de conception et/ou réalisation d'un bâtiment
- Avoir 3 références dans les deux dernières années :
 - en tant que diagnostiqueur, auditeur, consultant en accessibilité
 - en tant que maître d'ouvrage ou maître d'œuvre sur une mise en accessibilité

Avant la formation, le participant devra impérativement avoir pris connaissance :

- Des règles de reconnaissance des référents
- Du référentiel de labellisation
- Des règles de labellisation

RESPONSABLE DE STAGE :

Ludovic LUSIGNET, Direction des Opérations, Certivéa

INTERVENANTS :

Catherine MOULIN, Direction Innovation, Certivéa
Edouard PASTOR, Architecte DPLG, Handigo
Ludovic LUSIGNET, Direction des Opérations, Certivéa

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Apports théoriques et méthodologiques
- Démonstration et exercices pratiques sur la plate-forme d'évaluation (1 PC pour 2)
- Evaluation in situ

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Examen en fin de formation (QCM)

DOCUMENTATION REMISE :

- Support de formation
- Règles de certification
- Règles de reconnaissance Référent reconnu par Certivea
- Charte de communication

CODE STAGE : REFA16

DURÉE : 2 jours (14 heures)

HORAIRES :

1^{ère} journée : 9h00 – 17h30
2^{ème} journée : 9h00 – 18h00

DATES 2020 :

17 et 18 novembre

LIEU : CSTB Paris

TARIF

2 590 € net de taxes

Inclus :

- la formation
- les déjeuners
- l'examen
- la redevance

Une réduction de 30% est appliquée pour les personnes déjà reconnues Référents par Certivéa ou Cerway

L'abonnement à la plate-forme d'évaluation fait l'objet d'une prestation complémentaire à souscrire directement auprès de Certivéa



Devenir Référent label Accessibilité

PROGRAMME

JOUR 1

9h-9h30

Accueil et présentation de CERTIVEA

9h30-10h30

Les principes clés du label accessibilité :

- Contexte et périmètre du label
- Structure générale et méthode d'évaluation
- Articulation avec la certification HQE

10h30-11h

Les référents :

- Rôle et missions
- Engagement, règles de reconnaissance et charte de communication

11h-12h30

Le process et les règles de labellisation :

- Étapes de la labellisation
- Fonctionnement du processus avec ou sans Référent
- Règles de labélisation

14h-15h

Les enjeux et fondamentaux de l'accessibilité par le label :

- Besoins spécifiques et handicaps
- Usage et chaîne de déplacement
- De la réglementation à la qualité d'usage

15h-17h30

Le référentiel technique - présentation des exigences pour les 6 thèmes :

- Facilité d'accès
- Facilité d'usage
- Sécurité et sûreté
- Confort visuel
- Confort acoustique
- Diffusion et pérennisation

JOUR 2

9h-10h

Présentation de la plateforme d'évaluation en ligne ISIA :

- Démonstration (campagne, évaluation, rapport d'audit)
- Exercice pratique de réalisation d'une campagne d'évaluation

10h-12h30

Exercices pratiques d'évaluation sur une sélection de thème et d'exigences :

- Ateliers pratiques par binôme à partir de l'évaluation du site du projet
 - Facilité d'accès
 - Facilité d'usage
 - Sécurité et sûreté

14h-15h30

Exercices pratiques d'évaluation sous la plateforme ISIA :

- Saisie de l'évaluation
- Modes de preuve

15h30-16h15 : Débriefing – Questions/Réponses

16h15-17h30 : Examen